

Le député se souvient peut-être qu'en août dernier nous avons adjugé des contrats de plus de 300 millions de dollars pour la construction de six brise-glace légers de la série 1100; l'un de ces contrats à été adjugé en Nouvelle-Écosse, deux à Québec, un en Ontario et enfin deux en Colombie-Britannique. Nous calculons que, d'ici à 1987-1988, le programme aura permis de créer quelque 20,000 années-personnes dans les chantiers maritimes du pays. En juin, le contrat de 2.4 milliards concernant la Frégate canadienne de patrouille a été adjugé à la Saint John Shipbuilding au Nouveau-Brunswick. Les travaux devant être effectués sur les six frégates seront exécutés à la fois à Saint-Jean et à Montréal. Nous prévoyons que ce projet permettra de créer quelque 30,000 années-personnes d'emploi durant les huit prochaines années. Je rappelle également au député le contrat de 122 millions qui a été adjugé par la CN Marine en février 1983 à la Davie Shipbuilding pour la construction d'un traversier.

Mais je vois que vous me faites signe de me dépêcher, monsieur le Président. Il ne me serait pas possible de citer les nombreux projets spéciaux qui ont été entrepris.

Je voudrais dire en terminant que le député a raison de se préoccuper de ces choses, mais qu'il se trompe dans les faits qu'il avance. Nous avons perçu le problème. Nous nous sommes montrés disposés à encourager le secteur privé avec nos subventions. Les instances que nous ont présentées les conservateurs nous invitant à nous attaquer au déficit et à réduire les dépenses gouvernementales ne feraient que nuire à ce genre de projets si nous y donnions suite.

LE REVENU NATIONAL—LE FILM TRAITANT DE L'UTILISATION DE L'ORDINATEUR PAR LE MINISTÈRE—LA PARTICIPATION DU SOUS-MINISTRE À UNE ÉMISSION DE TÉLÉVISION. B) L'ATTITUDE DU MINISTÈRE ENVERS LES CONTRIBUABLES

M. Don Blenkarn (Mississauga-Sud): Monsieur le Président, lundi soir dernier, soit le 30 janvier, le réseau anglais de la société Radio-Canada a projeté un film qui a été tourné par l'Office national du film aux frais du ministère du Revenu. On se demande pourquoi l'Office national du film, dont le rôle est parait-il de favoriser l'épanouissement de la culture canadienne, devrait réaliser des documentaires pour le ministère du Revenu national. Quoi qu'il en soit, le programme intitulé «Excuse me, there is a computer asking for you» et destiné à montrer aux Canadiens l'attitude du gouvernement à leur égard, a coûté 190,000 dollars.

• (1820)

En fait, le film dépeint le citoyen moyen comme une victime penaude d'une machine hautaine et puissante qui veille toujours. C'est peut-être ce que nous sommes devenus. Les téléspectateurs s'identifient tout de suite aux petites gens: Harry, le salarié, Jenny, la ménagère, Bob, l'homme à tout faire et l'antiquaire, qui constituent simplement du menu fretin qui essaient de s'en tirer, comme vous et moi.

L'ordinateur, par contre, est dépeint comme un être ayant des pouvoirs surnaturels, sachant tout, voyant tout, capable presque à l'instar de Dieu, de vous trouver, de vous parler, de suivre votre trace. C'est un peu comme si le «Grand Frère» était parmi nous. En fait, l'ordinateur est tellement compétent qu'il peut même vous apprendre, outre l'état de vos finances, que les freins de votre camion doivent être changés.

L'ajournement

Ce que je trouve de plus mauvais goût encore, c'est quand l'ordinateur conseille: «Conduisez prudemment! Maintenant que j'ai réussi à vous trouver, je ne tiens pas du tout à vous perdre.» C'est une menace! Imaginez un peu un individu coiffé et vêtu à la mode «punk» qui vous dirait: «Maintenant que j'ai réussi à te trouver, je ne veux plus te perdre. Tu fais mieux de conduire prudemment, de payer tes impôts et de faire ce que je te dis; sinon, gare . . .». Je trouve cela tout à fait inquiétant.

J'ai demandé au ministre si Bruce MacDonald, son sous-ministre, lui avait demandé la permission de faire passer cette émission au réseau anglais de Radio-Canada, ce qu'il m'a confirmé. En fait, il m'a même dit que Bruce MacDonald parlait au nom de son ministère, comme porte-parole du gouvernement. Bruce MacDonald a déclaré que le gouvernement avait visionné le film et que celui-ci traduisait bel et bien son attitude. C'est ce qu'il a déclaré. Cela m'inquiète.

J'ai posé une question supplémentaire au ministre pour savoir si, à son avis, la seule façon de convaincre les contribuables canadiens de payer leurs impôts, c'était de les harceler, de les traiter comme s'ils étaient des gredins, des vauriens et des délinquants qui autrement ne paieraient pas. Le ministre m'a répondu que ce n'était pas tout à fait ce qu'il pensait, mais que malgré tout le film avait du bon.

Pour être juste envers le ministre, je dois dire qu'il a reconnu en partie ses erreurs et qu'il a tenté de retirer le film de la circulation. Or, je trouve qu'il ne devrait pas avoir le droit de le retirer. Le tournage de ce film nous a coûté \$190,000. A mon avis, les Canadiens devraient avoir l'occasion de voir ce film; ainsi, ils sauraient ce que le gouvernement pense d'eux, soit qu'ils sont des vauriens et des bons à rien qu'il doit espionner sans cesse. Le gouvernement les a à l'œil, à tel point qu'il sait même si leur voiture a besoin de réparations. Il doit décider si quelqu'un doit payer des amendes.

• (1825)

J'ai eu la chance d'obtenir une copie de la transcription du film, et j'aimerais en faire consigner deux ou trois extraits au compte rendu. Voici le langage que tient l'ordinateur: «Les gens comme Harry ne sont pas drôles, n'est-ce pas? Ils croient avoir affaire à une calculatrice de poche. Ce qu'ils ignorent, en réalité, c'est qu'en oubliant de déclarer un revenu ils peuvent s'attirer un tas d'ennuis.» Puis il s'adresse à Jenny en ces termes: «C'est de nouveau le temps de faire votre déclaration d'impôt, et je me demandais si vous vous rappelez que vous avez loué votre maison.» L'ordinateur fait remarquer plus loin: «Ah! Ah! Elle s'imagine qu'il n'y a pas de dossier. Mais il y en a partout.»

Ce film dénote une attitude chez les agents du fisc selon laquelle on peut espionner les gens, on peut les harceler et les menacer; or, ce n'est pas une attitude que le gouvernement devrait adopter à l'égard des Canadiens ordinaires, mais d'après le film il semble que ce soit celle du ministre et du gouvernement. Voilà pourquoi le gouvernement doit démissionner.

M. Garnet M. Bloomfield (secrétaire parlementaire du ministre du Revenu national): Monsieur le Président, le ministre nous a déjà dit que le film en question visait une petite minorité de contribuables alors que la majorité des Canadiens paient leur juste part d'impôt et respectent la loi. Néanmoins, le ministre a reconnu que ce film pourrait donner à tort